

ILS ETAIENT DES ARBRES

Les arbres, bois et forêts et leur conservation sont des sujets de préoccupation très actuels.

La Corrèze, le « Pays vert », est également appelée le « Pays de l'arbre et de l'eau ». Cette forte présence forestière (environ 45,3 % de la superficie en 2014) est toutefois mise à mal par des coupes de plus en plus nombreuses et non respectueuses.

Lagraulière n'échappe pas à ce schéma.

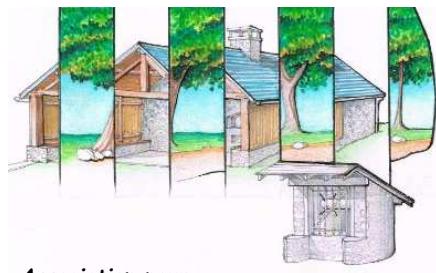
L'arbre, en général, peut être considéré comme un symbole chronologique et météorologique et sa suppression engendre une perte de repères.

Cette exposition est générée par ces questions, ainsi que par une sortie découverte des conifères remarquables de la commune au cours de l'été 2020, en partenariat avec Vézère Ardoise.

Ces arbres ne sont pas « remarquables » selon les critères du label officiel. Nous allons revenir sur ce label dans un premier temps pour ensuite développer les différents points évoqués ci-dessus.



L'arbre est un sujet très complexe et nous ne traiterons pas dans cette exposition de botanique ou de symbolique, ces deux points étant des questions à part entière.



Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Graulierois

QU'EST-CE QU'UN ARBRE REMARQUABLE ?

Un arbre remarquable est un arbre vivant exceptionnel par son âge, ses dimensions, sa forme, son passé ou encore sa légende.

Il représente un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé. Certains arbres ont été classés « monument naturel » dans les années 1930.

Les régions, départements et communes font appel à des organismes et associations pour visiter les arbres, les mesurer, les observer, les photographier sous toutes les coutures et les répertorier dans une base de données.

Les arbres sont parfois classés en trois catégories : « arbres remarquables », « beaux arbres », et « curiosités ».

Les arbres remarquables, situés en France, ont obtenu le label « Arbre remarquable de France » décerné par l'association A.R.B.R.E.S..

Quels sont les critères de classement ?

Les arbres remarquables de France sont considérés remarquables à plusieurs titres :

- soit parce qu'ils battent des records de dimensions (les plus grands, les plus gros, etc.) ou d'âge (les plus vieux)
- soit parce qu'ils présentent d'autres caractéristiques physiques particulières et rares
- soit parce qu'ils présentent un intérêt historique.

Le label « Arbre remarquable de France »

« Arbre remarquable de France » est un label décerné, depuis 2000, après étude de dossier, par l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) qui effectue un inventaire à l'échelle du territoire national. Les arbres ainsi distingués sont signalés par un panneau « Arbre remarquable de France »

Ce label distingue des sujets exceptionnels, au nombre d'environ 700 arbres en 2019 ainsi que des ensembles arborés remarquables.

Les communes, collectivités territoriales, établissements publics, associations et propriétaires privés qui reçoivent ce label s'engagent, par un accord de partenariat, à « entretenir, sauvegarder et mettre en valeur l'arbre distingué, considéré comme patrimoine naturel et culturel ».



Les arbres classés en Corrèze

- **Meymac** : Douglaseraie des Farges, sapins de Douglas dont plusieurs sujets frisent les 60 m de hauteur.
- **Montgibaud** : Tilleul de Sully au tronc creux évidé planté sur le terre-plein devant l'église. Il aurait été planté au temps d'Henri IV et de son ministre Sully. Soit au XVI^e siècle. Ce tilleul aurait servi d'abri aux paroissiennes à la sortie de l'église. En Limousin chaque ferme en possédait un. On cueillait les fleurs que l'on faisait sécher à plat dans les greniers. Une fois sèches, les fleurs, conservées dans des pots servaient aux infusions aux vertus calmantes. On les utilisait pour les bains des bébés.
- **Vigeois** : If, de 9 m de circonférence, couvrant 350 m² au sol et datant du VI^e siècle, soit l'un des plus vieux arbres de France.

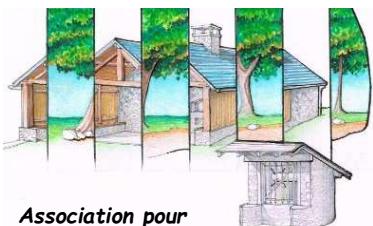


L'if de Vigeois



Circonférence de la base : 10m
Hauteur : 14 m
Evaluation de l'âge : 1100 à 1400 ans
Pas de tronc véritable mais des ramifications de grosses branches dégageant un espace à l'intérieur.
Etant situé à 60m à l'Est de l'église abbatiale, cet if était peut-être, à l'origine, un arbre funéraire : il est possible qu'on l'ait planté dans le cimetière de l'abbaye fondée au VI^e siècle.
Il aurait alors symbolisé l'éternité et l'immortalité de l'âme.

- **Vitrac-sur-Montane** : Tilleul de Sully devant l'église Saint-Martin-de-Tours.



Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois

LES ARBRES DE LAGRAULIERE

**Si l'on ne rencontre pas d'arbres classés sur le territoire de la commune,
nous pouvons malgré tout admirer plusieurs arbres qui méritent le détour.**

Ces arbres « hors forêt » peuvent être répertoriés selon la classification suivante :

Les arbres des champs

L'arbre des champs peut être aligné pour marquer une limite entre deux parcelles, implanté en bosquets ou isolé. Plusieurs hameaux de la commune portent des noms d'arbre : Le Tilleul, Lavergne, Les Vergnes.

Cet arbre borde également les rivières et ruisseaux, constituant la **ripisylve**. Cette végétation naturelle marque le paysage et son réseau racinaire protège les berges de l'érosion et filtre les eaux.



Les arbres isolés, le plus souvent des fruitiers, disparaissent avec les pratiques de l'agriculture actuelle.

Les arbres fruitiers

Les vergers - pommeraies, noiseraies, châtaigneraies - sont très présents dans notre paysage. Cependant, les prés-vergers traditionnels sont de plus en plus laissés à l'abandon au profit de vergers intensifs et les fruitiers isolés, gênant l'agriculture, disparaissent les uns après les autres.



Quelques beaux exemples perdurent malgré tout.

Les arbres domestiques

Dans chaque corps de ferme était implanté un arbre pour ombrager la cour. Souvent imposant, le tilleul était le plus fréquent devant le chêne.



Les plus remarquables étaient ceux que l'on trouvait dans les parcs des châteaux (séquoias, cèdres, araucarias)



Les **arboretums**, créés par des collectionneurs, présentent des essences variées.

Les arbres de fermes traditionnelles disparaissent avec elles, victimes de la nouvelle agriculture.

Les arbres publics

Les bourgs possèdent souvent un arbre majestueux situé sur la place de l'église, souvent un tilleul ou un chêne ; certains étaient âgés de plusieurs siècles. D'autres possédaient un foirail ombragé par des platanes, présents aussi dans les cours d'école.

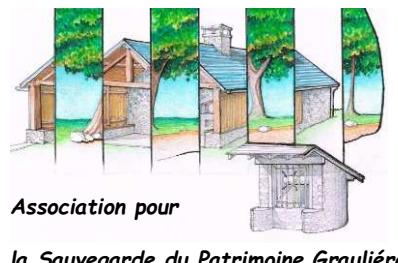


Le tilleul grauliérois a été remplacé par un platane à la fin du XX^e siècle.

Les alignements

Qu'ils soient des champs (limites de propriétés) ou domestiques (vergers), publics (routes) ou privés (parcs), les arbres alignés marquent l'identité du territoire. Autrefois plantés pour le marquer et/ou produire du bois, ils constituent aujourd'hui un **enjeu paysager**.





LES GRANDS ARBRES GRAULIEROIS

Les feuillus

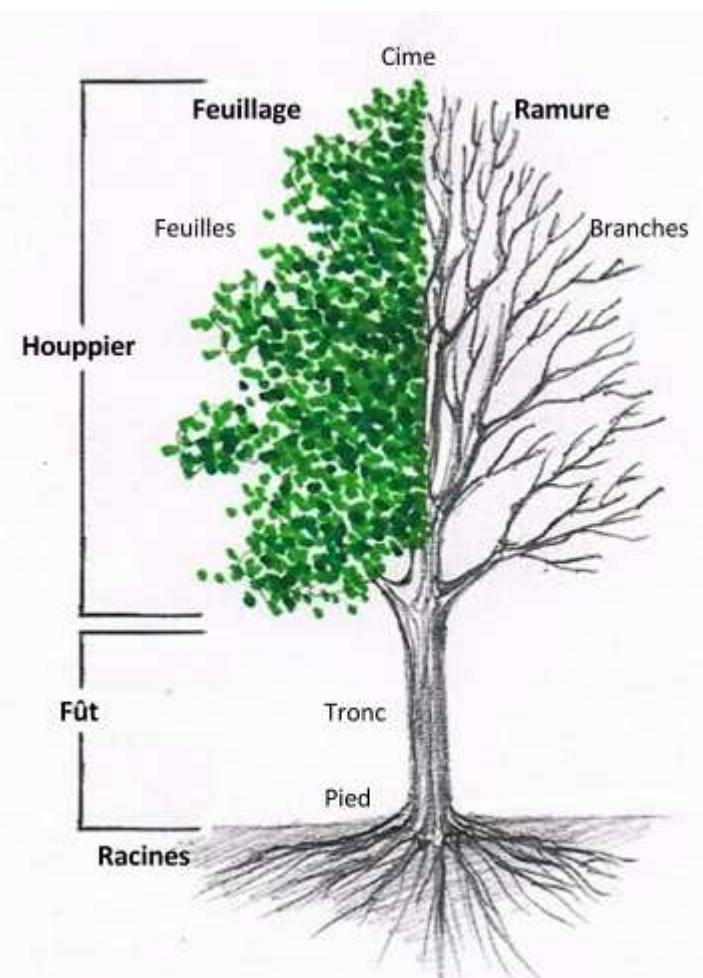
Les feuillus sont apparus il y a 140 millions d'années. Les espèces sont innombrables et l'inventaire forestier de 2015 en recense 194 en France métropolitaine.

Ce sont des arbres produisant des feuilles bien développées, par opposition aux conifères ou résineux dont la forme des feuilles est réduite à des aiguilles. Ils perdent leurs feuilles en automne, se dispensant ainsi de les protéger, comme par exemple le chêne, le noyer, le châtaignier. Mais certains ont un feuillage persistant, comme le houx, le laurier, ou le chêne vert. Les feuilles changent de coloris en s'asséchant, composant ainsi de magnifiques tableaux.

Une **trogne**, appelée aussi arbre têtard ou têtard, est un arbre dont la forme caractéristique résulte d'un mode d'exploitation particulière consistant en des tailles périodiques spécifiques, afin de fournir principalement de nouvelles pousses destinées principalement à la vannerie. De nombreuses essences forestières (le plus souvent feuillues) se prêtent à ce système ancestral de production de bois qui était familier des campagnes. Les trognes se retrouvaient notamment dans les haies bocagères. Menacées de disparition à la suite des remembrements successifs et de la nouvelle agriculture, les trognes, éléments emblématiques des paysages, ont pourtant des fonctions écologiques, économiques et sociales importantes, ce qui encourage des projets de sensibilisation, de valorisation et de réhabilitation des trognes.



La trogne de la Martinie



Les feuillus sont souvent colonisés par une liane arborescente : **le lierre**.

Contrairement à une idée reçue, il ne provoque pas systématiquement l'étouffement de l'arbre.



Une belle tranche de 22 cm de diamètre !

Quelques feuilles



Erable champêtre (Acer)



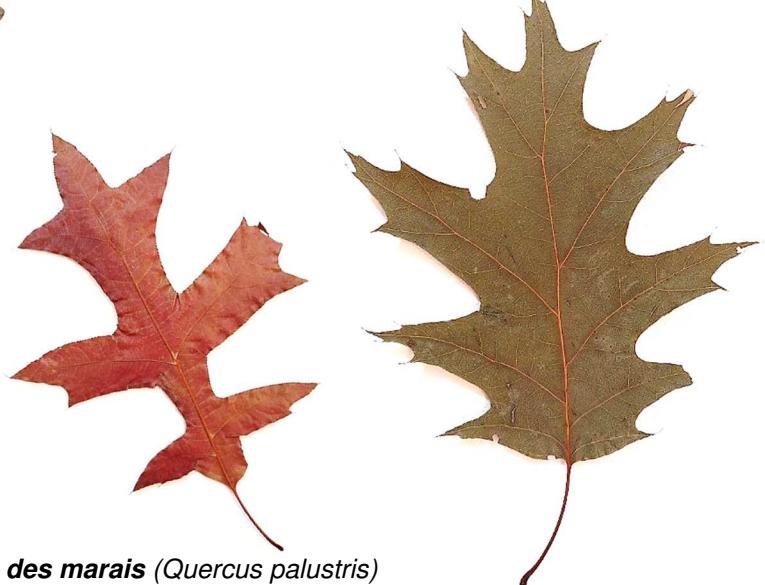
Chêne sessile rouvre (Quercus petraea sessiliflora)



Chêne tauzin (Quercus pyrenaica tosa)

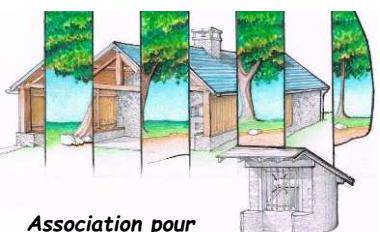


Alisier blanc (Sorbus aria)



Chêne des marais (Quercus palustris)

Chêne rouge d'Amérique (Quercus rubra)



Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Graulierois

Les Feuillus Incontournables

Les chênes

Chêne est le nom vernaculaire de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes appartenant au genre *Quercus*



Les noyers

Le **noyer** (*Juglans regia*) est un arbre cultivé pour son bois recherché en ébénisterie et ses fruits, les noix, riches en huile. C'est le seul représentant en France de la famille des Juglandacées.



Les châtaigniers

Le **châtaignier** commun (*Castanea sativa*) est un arbre de la famille des fagacées, qui produit des fruits largement consommés par l'homme : les châtaignes.



Les hêtres

Le **hêtre** (*Fagus sylvatica*) appartient à la famille des Fagacées, tout comme le chêne et le châtaignier. Son fruit s'appelle la faîne, de type akène dont la peau est brune, dure et vernissée :



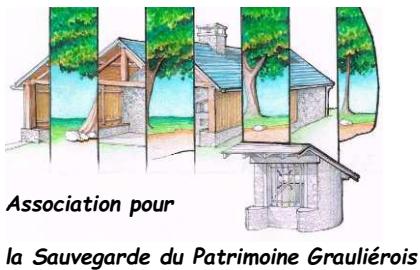
Les magnoliacées

La famille des **Magnoliacées** (Magnoliaceae) est constituée de plantes angiospermes primitives et est divisée en deux genres : *Liriodendron* (tulipier) et *Magnolia* (magnolia). Ce sont des arbres ou des arbustes des zones tempérées à tropicales.

Tulipier

Le tulipier (*Liriodendron tulipifera*) est un grand arbre à croissance rapide pouvant atteindre 35 m de hauteur. Il produit de magnifiques fleurs de couleur jaune vert, d'environ 5 cm de long, pourvues de six pétales et ressemblant à une fleur de tulipe. Il fleurit au printemps. Ses feuilles caduques mesurent de 7 à 12 cm de longueur ; elles sont rectilignes sur la partie supérieure et possèdent quatre lobes au niveau de la partie inférieure. Son bois est très apprécié dans la fabrication de mobilier.





LES GRANDS ARBRES GRAULIEROIS

Les conifères

Les conifères sont apparus il y a environ **360 millions d'années**. Ils ont longtemps occupé l'espace, avant de cohabiter avec les feuillus. Les périodes glaciaires verront la disparition de milliers d'espèces. Ces arbres et arbustes ont la capacité de s'adapter à presque toutes les conditions climatiques, ce qui explique leur présence dans diverses régions du monde. Aujourd'hui, il existe **600 espèces de conifères**. Ils se déclinent dans de nombreux coloris et peuvent mesurer jusqu'à 100 mètres de hauteur. Les conifères sont aussi les végétaux qui ont une plus grande durée de vie.

Ils sont des plantes dites **ligneuses**, fabriquant une grande quantité de lignines qui les rendent particulièrement solides, rigides, imperméables à l'eau et résistantes à la décomposition. Les fruits des conifères sont en forme de **cônes**, d'où leur nom. Leurs feuilles sont longues et très fines d'où leur appellation d'**aiguilles**.

La plupart des conifères (à l'exception des mélèzes et cyprès chauves par exemple) ont un **feuillage persistant**. Quand l'eau se fait rare, notamment en hiver avec le gel, les arbres se protègent en perdant leurs feuilles, qui d'ailleurs ne résisteraient pas. Ils consomment ainsi beaucoup moins d'eau. Les conifères ont des aiguilles qui nécessitent peu d'eau et sont très robustes. Elles sont protégées grâce à la couche de cire qui les recouvre.

Dans l'industrie, ils sont utilisés pour la fabrication de papier ou dans le bâtiment (charpente, menuiseries, panneaux de particules, etc ...). On les retrouve dans les produits pharmaceutiques, cosmétiques ou encore de chauffage. Ils interviennent également dans le paysage : fixation des dunes, plantation de haies ou ornementation des parcs et jardins.

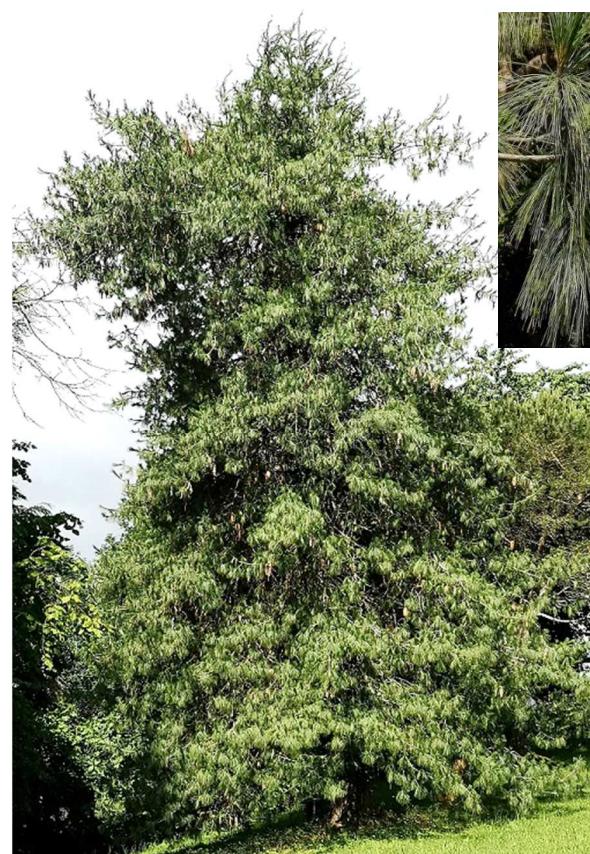
Ils touchent donc l'homme, l'industrie et le paysage.

Les Conifères comprennent un seul ordre, celui des **Coniférales**, divisé en cinq familles principales : les **Pinacées** (mélèzes, sapins, pins, cèdres, épicéas, etc.), les **Taxodiacées** (séquoias, cyprès chauve), les **Cupressacées** (cyprès, thuyas, genévriers), les **Taxacées** (ifs), les **Araucariacées** (désespoir des singes).

Les Pinacées



Cônes de cèdre



Cônes de l'Himalaya



Pin de l'Himalaya

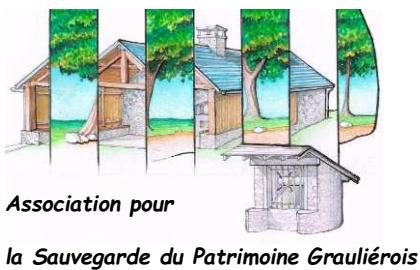
Les Taxodiacées



Séquoia géant



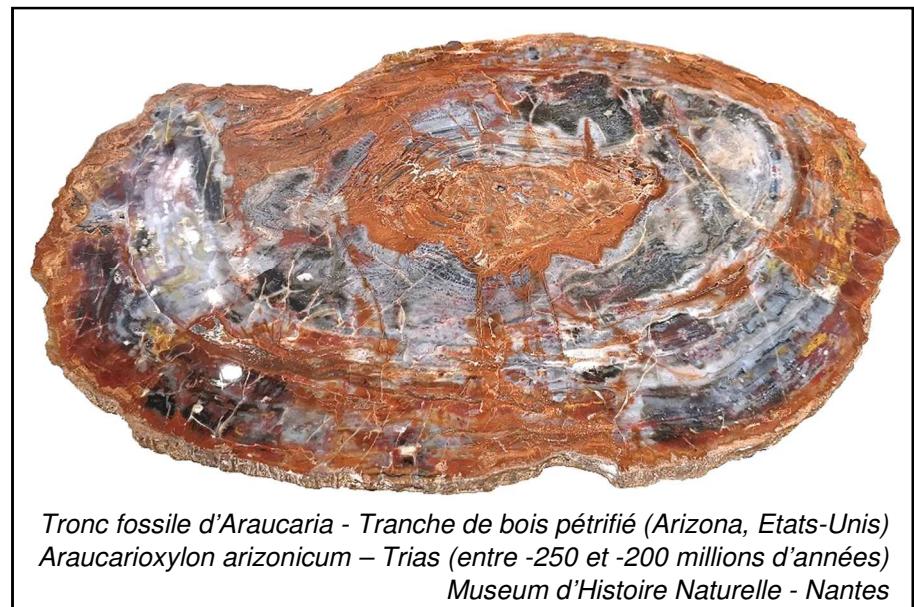
Séquoia toujours vert



LES GRANDS ARBRES GRAULIEROIS

Les conifères

Les Araucariacées



Tronc fossile d'Araucaria - Tranche de bois pétrifié (Arizona, Etats-Unis)
Araucarioxylon arizonicum – Trias (entre -250 et -200 millions d'années)
Museum d'Histoire Naturelle - Nantes



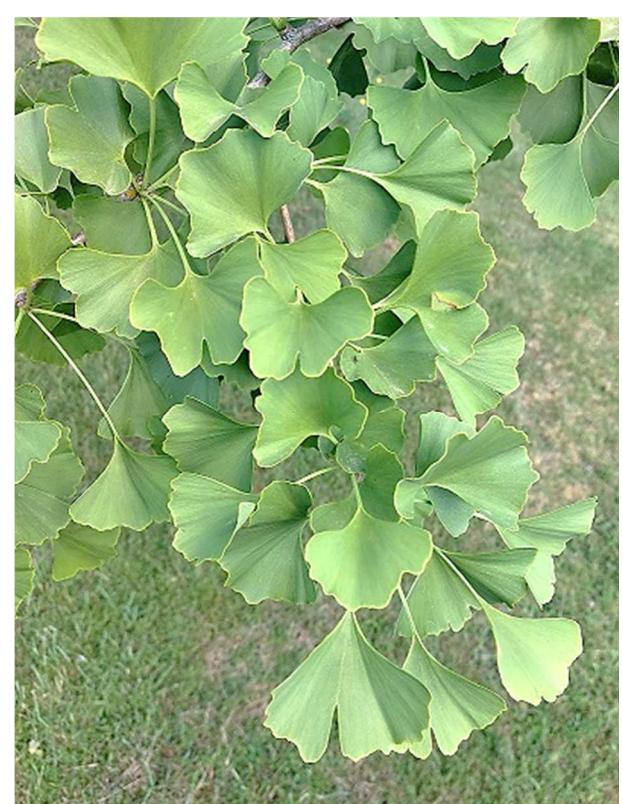
Araucaria
(désespoir des singes)



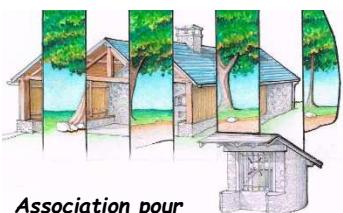
Mariage heureux !
(épicéa/glycine)

Les Ginkgoacées

La famille des **Ginkgoacées** fait partie de l'ordre des **Ginkgoales** et ne comprend qu'un seul genre, le **Ginkgo biloba**, réparti en plusieurs espèces. C'est une famille très ancienne (plus de 270 millions d'années). Le Gingko est originaire de Chine. Très résistant aux insectes et aux champignons, il est très apprécié partout dans le monde comme arbre ornemental. Il tolère les températures froides et peut survivre aux conditions atmosphériques des régions urbaines. Il peut atteindre 30 mètres de haut et 2.5 mètres de diamètre. Son bois n'a pas de valeur économique. Son écorce est fissurée, dans les couleurs grises avec une texture de liège. Les feuilles sont longues et larges, dans les tons verts et jaunes.



Ginkgo biloba



Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois

LES COUPES FORESTIERES

En zone tempérée, y compris dans ses parties les plus froides, les « *feuillus durs* » (qui poussent plus lentement) sont les bois qui présentent la plus grande valeur commerciale. L'industrie française du bois représente un secteur d'activité important notamment depuis la tempête de 1999 qui a vu une énorme quantité de bois entrer sur le marché et un besoin d'en organiser la filière... avec de réels problèmes de considérations environnementales. La situation actuelle est encore plus grave maintenant avec les exportations vers la Chine.

Récolter du bois dans une forêt, qu'elle soit publique ou privée, n'est pas un problème en soi. La façon dont ce bois est récolté, le moment où il est récolté et la quantité qui est prélevée sont les vraies questions à se poser.

Les coupes rases

Une **coupe rase**, ou **coupe à blanc**, consiste en la **coupe de l'intégralité des arbres** de toute une parcelle pour en récolter du bois commercialisable. Là où une forêt diversifiée, complexe et vivante, s'épanouit, les arbres sont abattus par centaines. Le sol est mis à nu et défoncé par le passage de lourds engins et le terrain est souvent laissé en l'état et la repousse se fait dans le plus grand désordre.

Le cycle de vie de la forêt est donc interrompu : petits mammifères, oiseaux, insectes et champignons. Les écosystèmes forestiers sont gravement perturbés, voire détruits et les plantes connexes ne peuvent pas survivre avec la perte de leur écosystème. A cela s'ajoutent les problèmes d'érosion. L'ensemble conduit à chaque fois à un désastre écologique.

Les forêts sont ensuite peu à peu transformées en monocultures qui ne recréent pas la biodiversité. **La situation est très inquiétante.**



C'est parti !



Les tempêtes de 1999 (Lothar et Martin) n'ont pas fait mieux !



Et les repousses sont impénétrables ...

Les coupes raisonnées

La régénération naturelle des forêts se fait par la nature et la germination naturelle des graines apportées par le vent et les animaux "disperseurs", les vieux arbres disparaissant d'eux-mêmes. Avec la coupe raisonnée, le forestier ne fait que reproduire une stratégie de reproduction développée par la nature. C'est l'arrivée de la lumière au sol et l'enlèvement des arbres adultes qui accaparent les nutriments qui permettront aux semis de se développer. Cet enlèvement est indispensable mais il doit être réfléchi et les arbres choisis.

Il est essentiel de protéger l'intégrité physique et biologique des sols pour préserver la croissance des arbres, la biodiversité et la vitalité des forêts.

Chênes, hêtres, châtaigniers, pins, épicéas, sapins sont les six familles principales d'arbres en France. Si une essence est favorisée dans une forêt, la diversité des peuplements est essentielle.



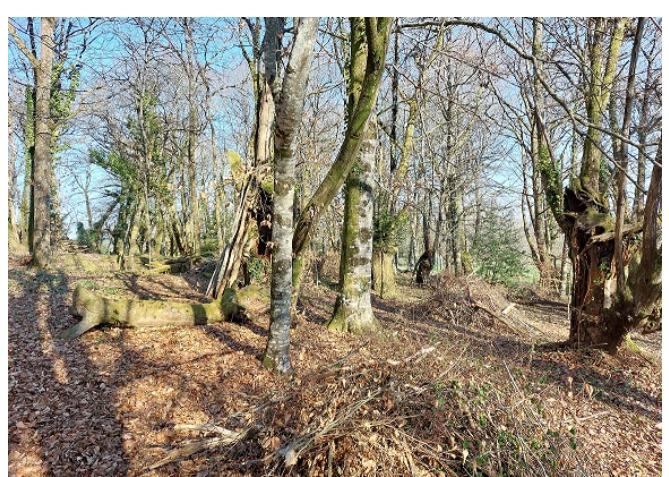
Les coupes d'éclaircies

En sylviculture, la coupe d'éclaircie est une opération consistant à supprimer un certain nombre d'arbres d'une parcelle au profit de ceux laissés en place.

Elle accompagne la croissance des arbres et abaisse régulièrement la densité des jeunes arbres, en récoltant les arbres les moins prometteurs, pour permettre aux plus vigoureux de se développer.

La sélection, effectuée par les forestiers, se fait en fonction de divers critères : vigueur, forme, rectitude, défauts....

Plusieurs coupes sont à faire tout au long de la vie d'une forêt.



Les coupes jardinatoires

La coupe jardinatoire, appelée aussi coupe de futaie irrégulière, est assez proche de la coupe d'éclaircie. Elle a pour but de conserver des arbres de tous âges selon un équilibre propre à chaque peuplement. Les objectifs d'une coupe jardinatoire sont la récolte, l'amélioration de la parcelle, le renouvellement des peuplements, et une gestion sanitaire optimale. Une coupe jardinatoire est opérée par parcelle entière et on s'attache à récolter les arbres en fonction de leur valeur individuelle, des dimensions optimales d'exploitabilité et de leur qualité en évitant au maximum d'enlever un arbre de qualité qui n'aurait pas atteint la dimension optimale pour une valorisation maximale de la grume.

On s'attache encore à travailler au profit des meilleures tiges du peuplement, quels que soient l'essence et le diamètre, par une éclaircie dans les bois moyens et les petits bois les moins bien conformés, en favorisant les essences minoritaires.

La coupe jardinatoire est donc une manière réfléchie et mesurée d'entretenir une forêt en tenant compte de l'aspect économique qu'elle génère mais en veillant à la bonne santé et au bon renouvellement de la forêt dans toute sa diversité, afin que le rendement économique soit le plus long possible dans le temps.

Ce prélevement intelligent, évitant les interventions brutales et les trouées, est évidemment en conflit avec l'exploitation industrielle.



PRESERVER UN PATRIMOINE

Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois

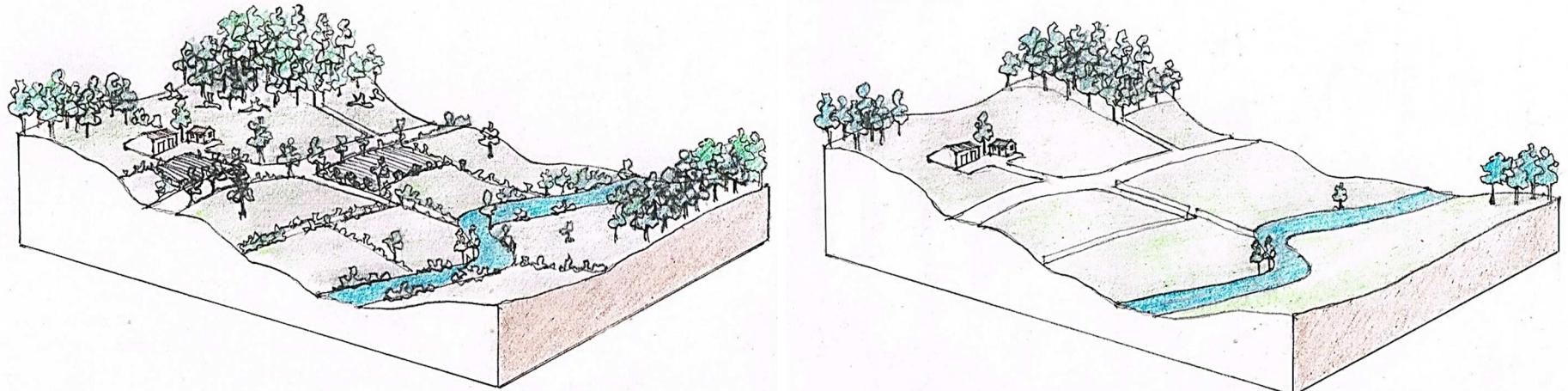
Contempler, écouter, respirer

Ce sont les arbres « hors-forêt » qui, par leur stature, leur implantation et leur volume dessinent nos paysages ruraux et en font le charme. De l'arbre paysan marquant une parcelle à l'arbre fruitier dans un jardin en passant par celui au centre de la place du bourg, tous qualifient notre environnement.



La coupe d'arbres isolés ou alignés ainsi que la suppression des haies, entraînées par la modification des usages, les restructurations foncières, les contradictions administratives contribuent à la disparition lente et progressive du patrimoine foncier non forestier et dégradent l'équilibre naturel :

- **Elimination des arbres remarquables**
Manque de discernement et abattage d'arbres sains parfois très anciens, absence de travail soigné, coupes parfois illégales.
- **Disparition de corridors écologiques**
Suppression, pourtant interdite par la loi, des refuges des espèces protégées trouvant refuge dans les vieux arbres à cavités, réduction des écosystèmes favorisant la biodiversité animale et végétale et l'équilibre des milieux.
- **Suppression d'ambiances**
Manque de respect des espaces particuliers, défiguration des paysages, suppression de la lecture des saisons.
- **Non-respect de la nature**
Non prise en compte du rythme de la nature et de la montée de sève, suppression de la régulation naturelle de la température.
- **Réduction des protections**
Diminution des protections du bétail et des cultures (soleil, vent, intempéries).
- **Augmentation des risques naturels**
Suppression des écrans et augmentation de la prise au vent, augmentation du ruissellement, de l'érosion et des ravinements, réduction du filtrage des eaux et de la régulation hydraulique.



Entretenir, préserver et replanter sont des éléments essentiels à la conservation et à la construction des paysages de demain.

Conseils

(Nous remercions la société « De branches en branches » pour ces informations)

- **Taille** : En principe, un arbre ne se taille pas ! Cependant nous le faisons quand même pour des raisons de voisinage, de sécurité d'esthétique ou de production de fruits. Chaque branche coupée est de l'énergie en moins (photosynthèse) et l'arbre doit refermer ses plaies.
- **Sols** : Il est préférable de ne pas ramasser les feuilles. La décomposition crée un humus et favorise la présence de champignons qui joue un rôle important dans l'assimilation des nutriments et de l'eau par l'arbre.
- **Protection et entretien** : Il faut surveiller le déficit en eau et en nutriments et éviter les coupes drastiques. Un environnement favorable est à créer et il faut éviter les blessures au collet (débroussailleuse).
- **Replantation** : Il est primordial de planter la bonne essence au bon endroit. Il est important de renouveler et de diversifier mais la conservation de vieux arbres l'est tout autant pour préserver la biodiversité et les nouveaux plants ne compenseront pas la perte avant très longtemps.

